

JE M'INSTALLE PAYSAN-NE !

La lettre d'infos de l'ARDEAR Poitou-Charentes

N°4



EDITO

Au sein de l'ARDEAR, nous travaillons fortement sur l'installation/transmission en agriculture paysanne; ainsi avons-nous contribué à la manifestation "Terre d'accueil" où de très nombreuses personnes se sont rendues. Les rencontres cédants/futurs paysans seront renouvelées tandis que l'ARDEAR va présider la nouvelle association "Champs du partage" destinée à créer des nouvelles formes d'installations progressives.

En 2015, nous continuerons à semer pour récolter! Bonne année!

TERRE D'ACCUEIL

L'évènement Terre d'Accueil 2014, co-organisé par l'ARDEAR au sein du réseau InPACT le 20 septembre dernier, a été un succès!

Près de 1000 personnes sont passées sur le site dans la journée.

Pour les personnes en cours d'installation, cela a été l'occasion de:

- rencontrer les acteurs de l'installation institutionnels et du réseau InPACT
- Participer à des ateliers thématiques
- Rencontrer les membres du réseau de l'agriculture durable en Poitou-Charentes
- Connaître des paysans prêts à vous accompagner, vous accueillir sur leur ferme
- Echanger avec d'autres porteurs de projets en milieu rural et créer un réseau

Rendez-vous en 2016 pour une prochaine édition de l'évènement!



Photo Didier Darrigrand

PETITS DEJEUNERS DE L'INSTALLATION

- **Penser son temps d'agriculteur**, le 14 avril à Poitiers (86)
- **MSA: quelle cotisation pour quelle couverture sociale?**, le 9 juin à Angoulême (16).

De 9h30 à midi le mardi, renseignements & inscription: 09 62 15 73 36



FORMATIONS

L'ARDEAR organise des formations pour vous apporter des connaissances sur des thèmes particuliers.

Formations à venir (d'autres peuvent être montées à la demande):

- **Cédants—repreneurs : la transmission!**
- **Le foncier, avant et après l'installation**

Renseignements et inscription au 06 41 69 71 96.

FERMES OUVERTES

En fin d'année 2014 et début d'année 2015, l'ARDEAR a organisé une série de 4 fermes ouvertes dans la région. Le bal a commencé dans la Vienne, avec la ferme d'un apiculteur. Puis: celle de trois éleveurs laitier en Deux-Sèvres, et celle d'une viticultrice et éleveuse de moutons en Charente-Maritime. La Charente a clôturé l'évènement avec la ferme de deux éleveurs porcins.

L'ARDEAR recommencera à ouvrir des fermes en fin d'année 2015, avec la volonté de permettre aux personnes ayant envie de s'installer de découvrir concrètement des fermes conduites en agriculture paysanne, de venir à la rencontre de paysan-ne-s, et ainsi de faire avancer leur projet.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Une fois installé-e, vous aurez à payer une taxe sur votre chiffre d'affaires: la taxe ADAR (instituée par la loi de finances 2002).

Cette taxe est calculée et liquidée spontanément en faisant apparaître le montant à payer sur votre déclaration TVA. Elle est collectée par l'état au travers d'un établissement public sous tutelle nommé ADAR* (Agence de Développement Agricole et Rural).

Comment calculer son montant?

La taxe ADAR est constituée de 2 parties:

- une part forfaitaire de 90€ par exploitation (sauf GAEC: 90€ x nbe d'associés)
- Une part variable déterminée selon les recettes hors TVA encaissées, avec 2 paliers:

Jusqu'à 370000€, application d'un taux de 0,19%

Au-delà de 370000€, application d'un taux de 0,05%

85% du montant collecté finance la recherche et le développement agricoles.

15% tombe dans le budget général de l'agriculture.



... est née une nouvelle association: « Champs du partage ». Pour favoriser les installations en agriculture bio et paysanne, l'association diffusera de l'information sur le test d'activité et s'intéressera aux dynamiques des territoires, en travaillant avec les acteurs qui la solliciteront pour développer des lieux test agricoles.

Le test d'activité, c'est quoi?

Il s'agit de pouvoir proposer à des personnes qui veulent s'installer des lieux pour s' « essayer » en conditions réelles.

Des projets... L'association pourrait organiser un stage d'accueil pour les porteurs de projets, et pourrait lancer des lieux tests pilotes, par exemple un par département... L'assemblée générale constitutive des « Champs du partage » a eu lieu le 9 décembre 2014 à Niort. L'association est appelée à se développer en structure coopérative.

+ d'informations: Anne PALUD
06.78.78.37.98
champsdupartage@orange.fr

● ● ● **ANNONCES FONCIERES ***

• **4ha de terres à vendre ou louer**

Je cherche à vendre ou louer 4ha de prés, qui sont des terres maraîchères et peuvent permettre à quelqu'un de s'installer. Un seul tenant. 2ha supplémentaires, qui eux sont en friche, mais qui touchent ces 4ha peuvent être mis à disposition si besoin. 24 000 euros pour les 4ha (prix en accord avec la SAFER).

La Couronne (proche Angoulême)

• **Bois pour des ruches**

Nous proposons des bois (châtaigner, acacia) pour installer des ruches.

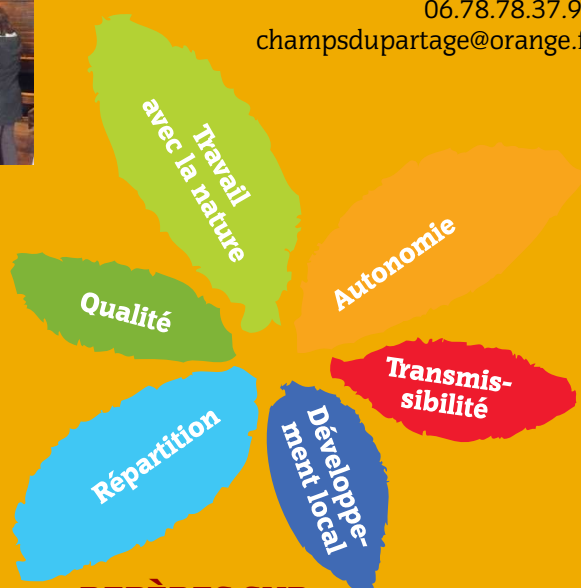
Sud Deux Sèvres

• **50ha disponibles pour un élevage**

Le Conservatoire régional d'espaces naturels, les communes d'Availles Thouarsais et Saint Génomais recherchent un porteur de projet pour la création d'un élevage afin de valoriser 50 ha environ de coteaux et pelouses calcaires ainsi que quelques ha labourables. Convient pour un troupeau ovin viande et ovin lait avec transformation (baux, bergerie disponible location ou vente, partenariat avec les agriculteurs voisins, étude technico économique disponible).

Nord Est des Deux-Sèvres

Retrouvez les contacts et d'autres annonces sur le site internet : inactpc.org, rubrique en haut à droite ANNONCES



REPÈRES SUR l'agriculture paysanne

Ils ont participé à une formation de 2 jours Agriculture Paysanne et ils en disent:

« L'agriculture paysanne, c'est une diversité de critères pris en compte sur la ferme, pour une démarche globale qui me paraît très intéressante. »

« C'est intéressant de faire une photo de notre ferme vis-à-vis de l'agriculture paysanne, et d'échanger avec d'autres agriculteurs. »

Si vous souhaitez faire un diagnostic Agriculture Paysanne sur votre ferme ou celle que vous allez reprendre, contactez-nous (voir contacts au recto)!

Cette lettre d'informations est réalisée grâce au soutien de :

